

A D M RENOVATIONS

SASU

Au capital de 15 000 €

Siège social : 121 Bis Avenue des Helvètes - 01600 ST-BERNARD
852 473 529 RCS BOURG-EN-BRESSE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 23 Mars 2026

Je soussigné Mr OZKARA Adem associé unique agissant en qualité de gérant et de seul associé de la société A D M RENOVATIONS, prend les décisions ci-après concernant :

- Transfert de siège

Première résolution

L'associé unique décidé de Transférer du siège social au :

388 Avenue Charles de Gaulle – 69200 Vénissieux à compter du 23 Mars 2026.

Deuxième résolution

Modification de l'article 4 des statuts : soit

Article 4 Siège social :

Le siège social de la société est fixé au **388 Avenue Charles de Gaulle – 69200 Vénissieux**.

Il pourra être déplacé dans tout autre endroit du territoire français par simple décision de la gérance sous réserve de ratification de cette décision par une décision des associés prise selon la règle de la majorité des assemblées ordinaires ; cette décision pouvant intervenir à la suite de la plus prochaine assemblée annuelle.

La gérance peut créer des succursales dans tout lieu qu'elle jugera utile dans l'intérêt social.

Troisième résolution

Il est conféré tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, en vue d'effectuer toute formalité légale de publicité.

Mr OZKARA Adem
Gérant

